

50

E 2300(-)/9001/214
[DoDiS-10264]

*Le Ministre de Suisse à Lisbonne, A. Brunner,
au Chef du Département politique, M. Petitpierre*

L Confidentiel

Lisbonne, 5 mars 1953

Un séjour de quatre ans au Portugal m'a permis de nouer des contacts avec les milieux les plus divers et en particulier avec de nombreuses personnalités versées dans les questions coloniales. J'ai pu ainsi me rendre compte du rôle que l'outre-mer jouait dans la vie économique et politique du pays et à quel point les problèmes impériaux intéressaient la nation. Cet intérêt devient chaque année plus manifeste, et aujourd'hui, il passe au premier plan.

L'effort considérable que le Portugal entreprend pour mettre en valeur ses possessions d'outre-mer exige d'importants investissements que le pays n'est pas en mesure de faire à lui seul. Mais le gouvernement se méfie du concours financier que les grandes puissances pourraient lui prêter. En revanche, une participation du capital suisse, provenant d'un Etat exempt par définition d'arrière-pensée politique, serait envisagée d'une toute autre manière. Le Ministre des Affaires étrangères¹ lui-même me l'a dit, ajoutant que son gouvernement serait heureux de pouvoir examiner des propositions de notre part.

Dans ces conditions, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de vous exposer comment on envisage de Lisbonne les problèmes africains. Le rapport ci-joint² ne vise qu'à situer la question, et à relater quelques-uns de ses aspects politiques et psychologiques. Il n'est ni exhaustif, ni technique. Dans mon idée, il ne doit être que le premier jalon d'un chemin qui nous conduirait à une meilleure connaissance de cette bande de terrain qui s'étend grosso modo entre l'équateur et le tropique du capricorne, et qui paraît si lourde d'avenir et de promesses.

Je sais qu'à l'heure où tant de marchés nous sont fermés, notre pays étudie toute nouvelle possibilité d'expansion industrielle et financière. Or, il convient de ne pas sous-estimer les possibilités de l'Angola et du Moçambique et de leur hinterland – les Rhodésies et le Congo belge – si riches en matières premières déjà en cours d'exploitation, qui sont très grandes et très intéressantes pour nous.

Une étude plus approfondie de ce vaste marché me paraît d'autant plus justifiée que, malgré les troubles du Kénia, la domination blanche en Afrique méridionale me paraît assurée pour de nombreuses années encore³. En effet, ces territoires sont peu peuplés et les indigènes beaucoup moins avancés que les asiatiques. Une seconde Indochine⁴ ne saurait donc s'y constituer. En outre,

1. P. Cunha.

2. Cf. le rapport d'A. Brunner à M. Petitpierre du 5 mars 1953, non reproduit (DoDiS-10670).

3. Cf. aussi N° 99 dans le présent volume.

4. Sur le conflit d'Indochine, cf. surtout E 2300(-)/-/415.

et comme je le souligne dans le rapport ci-annexé, les méthodes coloniales portugaises semblent si heureuses qu'elles écartent tout danger d'insurrection dans les possessions lusitaniennes.

Mais il ne me serait loisible de pousser plus à fond mon enquête qu'une fois en possession d'indications et d'instructions de votre part; indications sur les intentions et l'état d'esprit des milieux compétents de notre pays à l'égard de l'Afrique noire, instructions sur les points à élucider, les questions à poser et, éventuellement, les ouvertures à faire.

J'ajoute que l'examen de ce vaste problème devrait être mené assez rapidement pour que nous ne risquions pas de voir l'occasion qui se présente momentanément, nous échapper⁵.

P. S. A toutes fins utiles, je vous signale que des rapports sur le plan de six ans ont été envoyés à la Division du Commerce⁶. De même, en 1950, la même Division avait reçu un exposé détaillé, dû à la plume de M. Maurice, alors mon collaborateur, sur les communications interafricaines.

5. Sur la suite donnée à la proposition d'A. Brunner, cf. (DoDiS-10264).

6. Sur le plan de développement portugais pour la période 1953-1958, cf. les lettres de la Légation de Lisbonne à la Division du commerce, des 12 et 18 septembre 1952, E 7110(-) 1967/32/1466.